

# Suivi des Risques de Protection (SRP) - Avril 2026

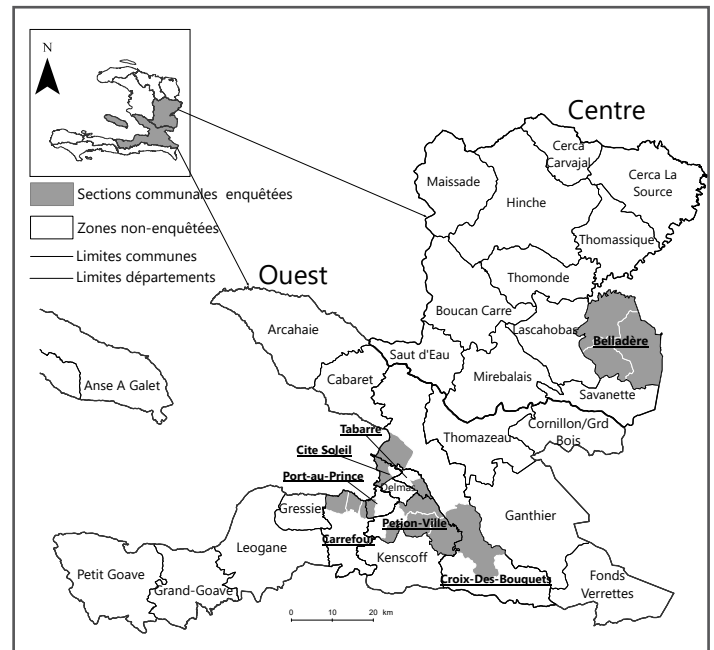
Personnes retournées de force depuis l'étranger à Belladère (Centre)

**Août 2026 | Haïti**

## Messages clés

- D'après les informateurs clés, **les personnes retournées de force<sup>1</sup> font face à de nombreux problèmes de protection avant et pendant leur retour forcé**. Le risque de **discrimination** a été fréquemment rapporté, y compris une fois les personnes rentrées en Haïti, bien que les raisons de la discrimination semblent être différents avant et après le retour de force.
- Les **besoins prioritaires** des personnes retournées de force relèvent surtout de **l'assistance d'urgence (abris temporaires et nourriture)**.
- La mobilité et répartition géographique des personnes retournées de force pourrait avoir un effet sur leur soutien et intégration**. D'après l'OIM, en 2025, 45% des personnes retournées de force étaient originaires de départements particulièrement affectés par la violence (Artibonite (16%), Centre (12%) et Ouest (17%)), et la majorité comptaient revenir dans leur lieu d'origine après leur retour forcé ([OIM DTM](#)).

Carte 1 : sections communales couvertes par l'enquête



## Contexte

En Haïti, les besoins en matière de protection sont particulièrement aigus ([MSNA 2025](#)). Au-delà des risques physiques et psychologiques pour les individus, ils entraînent également une dégradation de l'accès aux services pour les populations affectées. L'absence de mécanismes centralisés de collecte et d'analyse de données sur les risques de protection limite l'intégration de la protection en tant que thématique transversale de la réponse, et le développement de plaidoyer et programmes basés sur les faits. Pour pallier ce manque, REACH et le Cluster Protection se sont associés pour mettre en place le [Suivi des Risques de Protection \(SRP\)](#) en Haïti, en conformité avec les priorités du Cluster et les standards du Cluster Protection Global, et avec le soutien financier de l'Organisation Internationale pour la Migration et de l'Union européenne.

Le nombre de personnes retournées de force en Haïti est en augmentation (+23% entre mars 2025 et mars 2026, [OIM](#)), et leur vulnérabilité accrue aux besoins multisectoriels a précédemment été identifiée ([OCHA](#)). En avril 2026, au moment de la collecte de données du SRP, plus d'un tiers (37%) des personnes retournées de force passaient par Belladère ([OIM](#)). Pour mieux comprendre les besoins des personnes retournées de force, le SRP a intégré un module spécifique aux problèmes de protection auxquels elles sont exposées avant, pendant et après le retour forcé.

Cette factsheet analyse les données issues du module pour personnes retournées de force : une autre factsheet analyse les risques de protection à travers toutes les zones et populations couvertes par le SRP. Toutefois, l'analyse peut être sujette à certains biais en raison du fait que le questionnaire n'ait pas été administré directement aux populations.

## Objectifs du SRP

Le SRP est un cycle de recherche régulier qui vise à harmoniser les pratiques de collecte de données en protection, centraliser les données sur les besoins en protection sous le Cluster Protection, et former les partenaires humanitaires à la collecte de données sur les risques de protection.

Les informations collectées permettent d'identifier les principaux risques de protection et leurs impacts sur les populations ; les zones et populations les plus affectées ; et de documenter l'évolution des risques dans le temps.

Les données du SRP sont collectées par les organisations partenaires du Cluster Protection, à raison de trois entretiens avec des informateurs clés par section communale. Si les données collectées sont triangulées autant que possible dans l'analyse, elles ne sont pas représentatives et sont indicatives seulement.

La méthodologie et les autres limites du SRP sont détaillées en **Annexe 1**.

Les données de ce cycle ont été collectées en avril 2026.

1. Il s'agit des cas de **retours forcés** des personnes qui est un acte par lequel un État renvoie de son territoire des non nationaux vers leurs pays d'origine ou un pays tiers.

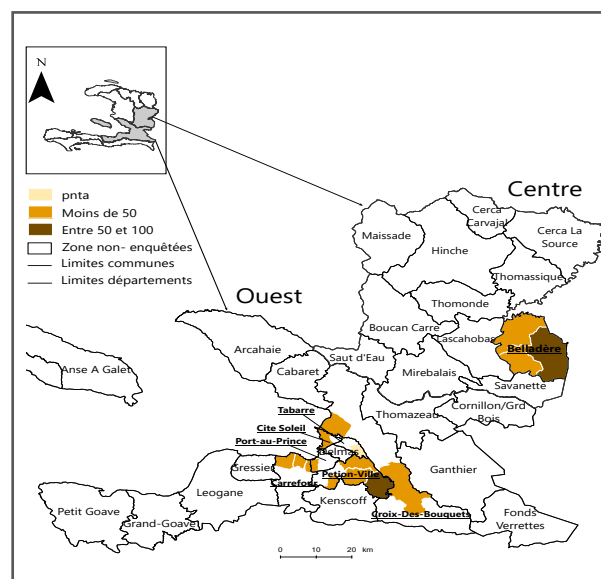
## Profil des personnes retournées de force

La présence de personnes retournées de force a été rapportée dans chacune des trois sections communales de Belladère, et il y a consensus parmi les informateurs clés que ces retours forcés concernent des groupes particulièrement vulnérables.

Dans la commune de Belladère, une majorité d'informateurs clés (7/9) a rapporté la présence de personnes retournées de force dans leur section communale. Le nombre de personnes retournées de force était différent selon les sections communales de la commune de Belladère : entre 100 et 300 dans les sections limitrophes à la frontière (1ère section Renthe Mathe, qui inclut la ville de Belladère, et dans la 2ème section Roze-Sec) ; et entre 50 et 60 dans la 3ème section Riaries.

La totalité des informateurs clés ont rapporté que les personnes retournées de force dans leur section communale incluent des enfants, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes handicapées, des personnes souffrant d'un problème de santé nécessitant des soins, et des personnes ne disposant pas de documents d'identité.

Carte 2 : estimation du nombre de personnes retournées de force par section communale



Pnta : Prefer not to answer, qui signifie "préfère ne pas répondre".

## Principaux problèmes de protection des personnes retournées de force

D'après les informateurs clés à Belladère, les personnes retournées de force sont exposées à certains problèmes dès leur émigration et jusqu'après leur retour forcé, notamment la discrimination ; alors que certains problèmes sont plus fréquents avant et pendant leur retour forcé.

Les personnes retournées de force semblent être exposées à davantage de problèmes de protection avant et pendant le retour forcé qu'après :

- Pour les problèmes de protection présents avant, pendant et après les retours forcés, les informateurs clés ont le plus souvent rapporté la discrimination et dans une moindre mesure, les menaces, intimidations ou vols.
- Au moment des retours forcés, les agressions physiques ont été particulièrement rapportées (5/7, contre 3/7 avant et 1/7 après).
- Les agressions sexuelles ont été davantage rapportées avant (3/7) et pendant (2/7) le retour forcé qu'après (1/7).

### Discrimination des personnes retournées de force

D'après les informateurs clés, les personnes retournées de force font face à des discriminations, même après être revenues en Haïti. Plusieurs sources secondaires indiquent que la discrimination avant et pendant le retour forcé est liée à la nationalité et au profilage racial (OHCHR, HRW). Après le retour, elle pourrait s'expliquer par une stigmatisation des personnes retournées de force dans les communautés hôtes.

Cependant, 7 des 9 informateurs clés à Belladère ayant rapporté des cas de personnes retournées de force, ont déclaré que les relations entre les personnes déportées et les personnes de la communauté d'accueil étaient plutôt moyennes.

Graphique 1 : principaux problèmes de protection auxquels les personnes retournées de force sont exposées avant, pendant et après leur déportation

#### Avant

Discrimination (5/7)  
Menaces, intimidations, vol (3/7)  
Aggression physique (3/7)  
Aggression sexuelle (3/7)

#### Pendant

Aggression physique (5/7)  
Discrimination (4/7)  
Menaces, intimidations, vol (2/7)  
Aggression sexuelle (2/7)  
Privation de l'accès aux droits et services essentiels (2/7)

#### Après

Discrimination (5/7)  
Menaces, intimidations ou vol (2/7)

## Dynamiques de déplacement

### Point de départ des retours forcés

Les informateurs clés à Belladère ont rapporté des retours forcés depuis plusieurs régions à travers la République Dominicaine au cours des deux derniers mois précédant la collecte. Les retours forcés étaient plus fréquemment rapportés depuis les régions de Santo Domingo (3/7) et La Romana (3/7), et celles de Duarte (2/7) et San Juan (2/7).

Au delà de la République Dominicaine, tous les informateurs clés ont rapporté des personnes retournées de force depuis un autre pays. La plupart (5/7) ne savaient pas depuis lequel, indiquant un manque d'informations sur les expériences des personnes retournées depuis un autre pays. Un informateur clé a rapporté des retours forcés depuis les États-Unis, et un autre depuis le Venezuela. Les retours forcés depuis le Venezuela n'ayant pas été identifiés par le [suivi des retours forcés de l'étranger de l'OIM](#).

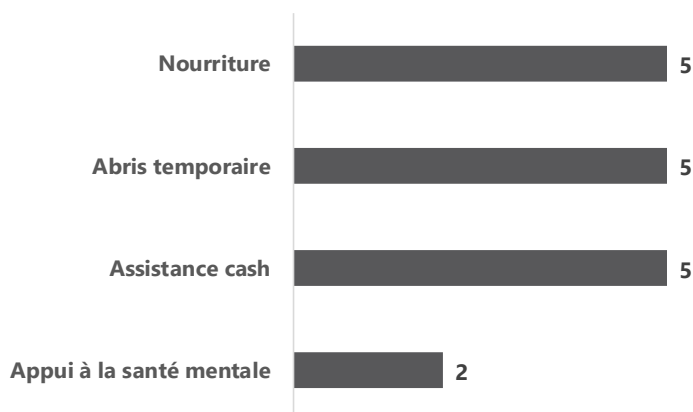
### Intentions de mouvement

Aucun des sept informateurs clés n'a rapporté que la majorité des personnes retournées de force avaient l'intention de rester dans la communauté dans un futur proche. La plupart des informateurs clés (5/7) ont rapporté que la majorité des personnes retournées avaient l'intention de repartir pour un autre endroit à l'étranger, les exposant à nouveau aux problèmes de protection auxquels ils ont fait face avant et pendant leur déportation. Les autres informateurs clés (2/7) ont rapporté que la plupart des personnes retournées ne savent pas encore leurs intentions de mouvement à court terme. Cette volonté de repartir à l'étranger pourrait témoigner de perspectives limitées de réintégration durable en Haïti.

#### Principaux besoins des personnes retournées de force à leur arrivée en Haïti

La majorité des informateurs clés ont rapporté les trois mêmes besoins prioritaires : l'accès à des abris temporaires, la nourriture et l'assistance cash (5/7 pour chaque option). Plus rarement, ils ont aussi rapporté le besoin d'appui en santé mentale et psychosociale (2/7).

Graphique 2 : besoins prioritaires des personnes retournées de force rapportés par les informateurs clés (n=7)



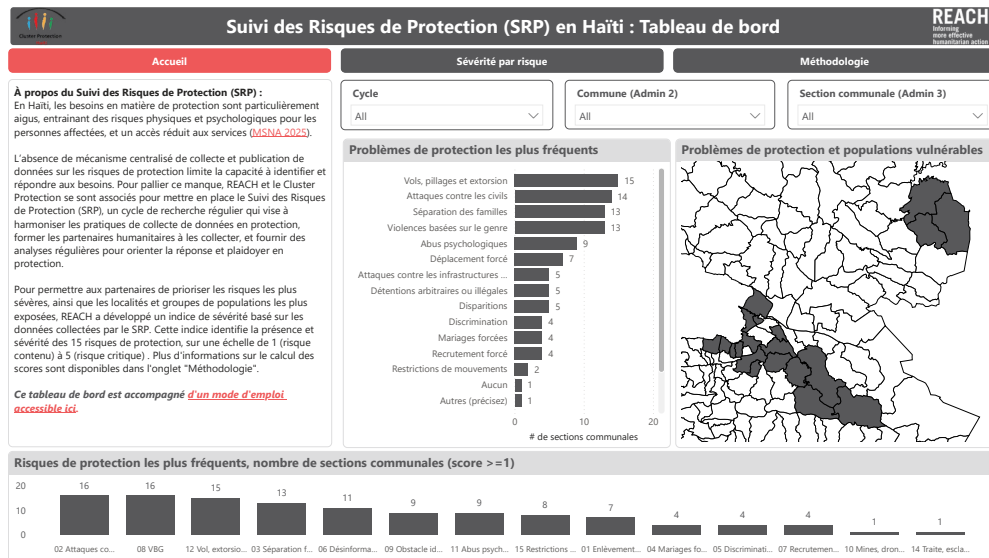
## Personnes retournées de force en ZMPAP :

Au delà de la commune de Belladère, qui reste un des principaux points d'arrivée des retours de force ([OIM](#)), des personnes déportées depuis l'étranger ont également été identifiées dans presque la moitié (9/17) des sections communales étudiées de la Zone Métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP). Elles ont été rapportées dans au moins une section communale de chacune des six communes étudiée de la ZMPAP (Carrefour, Cité Soleil, Croix-des-Bouquets, Pétionville, Port-au-Prince et Tabarre), mettant en évidence leur présence dispersée dans l'ensemble de la ZMPAP.

Le nombre de personnes déportées est faible selon les informateurs clés : moins de 50 personnes dans 8/9 sections communales où ils ont été rapportés, et entre 50 et 100 dans la 2ème section aux Cadets (Pétion-Ville). Dans deux sections communales, les informateurs clés ont rapporté une vulnérabilité accrue des personnes déportées aux séparations familiales (3ème section Martissant) et aux disparitions forcées (9ème section Bizoton).

## Pour aller plus loin :

Les données de ce rapport sont issues du [tableau de bord du SRP](#), un outil libre et en ligne mis à jour après chaque cycle de collecte. Ce tableau de bord est accompagné d'un [mode d'emploi](#) pour comprendre comment l'utiliser.



Intéressé.e par les produits REACH ? Recevez nos dernières analyses en Haïti en vous inscrivant à [notre liste de dissémination](#).

## Partenaires du SRP :

Les données du SRP ont été collectées par les organisations partenaires du Cluster Protection suivantes :



Financé par  
l'Union européenne



## A PROPOS DE REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de relèvement et de développement. Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences.

REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : [www.reach-initiative.org](http://www.reach-initiative.org) et nous suivre sur Twitter: @REACH\_info.



## Annexe 1 : méthodologie du SRP

La méthodologie du Suivi des Risques en Protection (SRP) en Haïti, co-développée par REACH et le Cluster Protection, repose sur des entretiens structurés auprès d'informateurs clés. Le questionnaire du SRP est basé sur le Cadre Analytique de la Protection, et reprend les 15 risques de protection et trois des quatre piliers (menaces, effets, capacités). Les données sont collectées et analysées au niveau de la section communale (admin 3), à raison de trois entretiens par section communale. À partir des réponses des informateurs clés, les règles d'agrégation suivantes sont appliquées pour obtenir des données à l'échelle de la section communale :

### Questions à choix unique :

- Si au moins deux IC rapportent la même réponse, cette réponse est retenue comme la réponse finale.
- Si les réponses divergent, chaque modalité sera d'abord codée en score ordinal sur une échelle cohérente (ex. Très sûr=0, Très dangereux=5). Pour une même section communale, la valeur finale retenue correspondra à la moyenne des scores (hors « Ne sait pas/Préfère ne pas répondre »), arrondie à l'entier le plus proche.

### Questions à choix multiples

- Règle générale : conserver l'ensemble des choix rapportés par les IC.
- Exceptions :
  - Si deux IC (ou plus) rapportent une réponse négative (ex : « aucune menace »), ne conserver que cette réponse négative.
  - Si un seul IC rapporte une réponse négative, ne pas prendre en compte cette réponse négative isolée.

La sélection des informateurs clés est effectuée par les partenaires de collecte, selon des critères de sélection développés conjointement avec le Cluster Protection (« ne pas nuire », connaissance des enjeux de protection de la zone, respect des principes humanitaires, diversité des profils, etc.). Les données quantitatives collectées dans le cadre du SRP sont triangulées autant que possible avec des sources de données secondaires.

### Limites :

- Cette évaluation reposant principalement sur des modes de collecte non probabilistes (enquêtes quantitatives auprès d'IC), les résultats de ce cycle ne pourront donc pas être considérés comme représentatifs mais indicatifs, et décrit des tendances perçues plutôt que des prévalences.
- La couverture géographique est limitée par des contraintes d'accès au terrain, de capacités, et des ressources disponibles des partenaires ; laissant certaines sections communales non-couvertes.
- Du fait de leur sensibilité, certains risques de protection (notamment sur les violences basées sur le genre et la discrimination) sont souvent sous-rapportés ou sous-estimés par les informateurs clés - par peur de représailles, stigmatisation sociale, ou manque d'information. Ainsi, si un risque de protection est identifié dans la communauté, il est probable qu'il soit effectivement présent ; en revanche l'absence de mention d'un risque par les informateurs clés ne veut pas nécessairement signifier qu'il n'est pas présent dans leur communauté.